



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
ASSEMBLEE GENERALE D'INSTALLATION DU 22 NOVEMBRE 2021**

Membres Elus Présents :

Jonathan BARTHELEMY, Bertrand BEROUD, Aurélien BERTHELET, Hélène BOUDET, Pierre-Olivier BOYER, Hugues BULARD, Christophe CARRON, Amandine CHATELUS, Yannick CHAVENT, Jean-Paul COLEON, , Hélène DABBADIE, Thierry DELMAS, Carole DREUX, Frédéric DURAND, Benoit FAVET, Pascal FELICIANO, Brunot GERVAIS, Maxime GIRARD, Fabienne HUGUES, Stéphanie JARRIN, Nathalie LEBREUX, Marc LETT, Carole MICHALLAND, Bernard MICOUD, Eric PETITCOLLIN, Gaël PLASSART, Raphael POCHON, Thibault RICHARD, Valérie ROBIN, Karine ROUX, Cathy SIMON, Matthieu SIMON, Vincent STERCK, Alain SUBLET, Yasin TOPAL, Italo VAUDO.

Membres Elus excusés :

Marjorie BROCAL, Daniel CHAUTARD, François GACHET.

Membres Elus absents : Ilham COUTURIER

Nombre de Membres Elus : 40

Nombre de Membres Elus présents : 36

COMPOSITION DE LA COMMISSION DES MARCHES

En présence du Préfet de l'Isère, Monsieur Laurent PREVOST, il est procédé à l'élection des 3 membres titulaires et 3 membres suppléants de la Commission des Marchés.

Vu les candidats proposés au vote de l'Assemblée de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère,

L'assemblée, délibère ainsi et valide à l'unanimité l'élection des membres titulaires suivants pour siéger dans cette instance en tant que MEMBRES TITULAIRES :

Thierry DELMAS
Thibault RICHARD
Daniel CHAUTARD

L'assemblée, délibère également et valide à l'unanimité l'élection des membres suppléants suivants pour siéger dans cette instance en tant que MEMBRES SUPPLEANTS :

François GACHET
Aurélien BERTHELET
Gaël PLASSART

La Commission des Marchés est ainsi constituée.

Fait à Vienne, le 22 novembre 2021
Pour valoir ce que de droit

Gaël PLASSART
Secrétaire

Christophe CARRON
Président



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
ASSEMBLEE GENERALE D'INSTALLATION DU 22 NOVEMBRE 2021**

Membres Elus Présents :

Jonathan BARTHELEMY, Bertrand BEROUD, Aurélien BERTHELET, Hélène BOUDET, Pierre-Olivier BOYER, Hugues BULARD, Christophe CARRON, Amandine CHATELUS, Yannick CHAVENT, Jean-Paul COLEON, , Hélène DABBADIE, Thierry DELMAS, Carole DREUX, Frédéric DURAND, Benoit FAVET, Pascal FELICIANO, Brunot GERVAIS, Maxime GIRARD, Fabienne HUGUES, Stéphanie JARRIN, Nathalie LEBREUX, Marc LETT, Carole MICHALLAND, Bernard MICOUD, Eric PETITCOLLIN, Gaël PLASSART, Raphael POCHON, Thibault RICHARD, Valérie ROBIN, Karine ROUX, Cathy SIMON, Matthieu SIMON, Vincent STERCK, Alain SUBLET, Yasin TOPAL, Italo VAUDO.

Membres Elus excusés :

Marjorie BROCAL, Daniel CHAUTARD, François GACHET.

Membre Elu absent : Ilham COUTURIER

Nombre de Membres Elus : 40

Nombre de Membres Elus présents : 36

HABILITATION GENERALE EN MATIERE DE MARCHES

En présence du Préfet de l'Isère, Monsieur Laurent PREVOST, il est procédé au vote concernant l'habilitation générale donnée au Président de la CCI Nord Isère, en matière de marchés passés selon une procédure adaptée ou faisant l'objet d'une procédure formalisée par le code des marchés publics.

Le Président de la CCI est la Personne Responsable du Marché, mais le règlement intérieur de la Chambre prévoit que l'Assemblée Générale doit habiliter le Président pour la durée de son mandat. Cette habilitation consiste à :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon une procédure adaptée en raison de leur montant
- Préparer, lancer et mener à terme les procédures d'achat et signer les actes d'engagement conformément aux dispositions du code des marchés dans le respect des procédures formalisées par le code des marchés publics.

Celle-ci, délibère ainsi et valide à l'unanimité cette habilitation générale donnée au président de la CCI Nord Isère et consistant à :

- **Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon une procédure adaptée en raison de leur montant.**
- **Préparer, lancer et mener à terme les procédures d'achat et signer les actes d'engagement conformément aux dispositions du code des marchés dans le respect des procédures formalisées par le code des marchés publics.**

Fait à Vienne, le 22 novembre 2021
Pour valoir ce que de droit

Gaël PLASSART
Secrétaire

Christophe CARRON
Président

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
ASSEMBLEE GENERALE D'INSTALLATION DU 22 NOVEMBRE 2021**

Membres Elus Présents :

Jonathan BARTHELEMY, Bertrand BEROUD, Aurélien BERTHELET, Hélène BOUDET, Pierre-Olivier BOYER, Hugues BULARD, Christophe CARRON, Amandine CHATELUS, Yannick CHAVENT, Jean-Paul COLEON, , Hélène DABBADIE, Thierry DELMAS, Carole DREUX, Frédéric DURAND, Benoit FAVET, Pascal FELICIANO, Brunot GERVAIS, Maxime GIRARD, Fabienne HUGUES, Stéphanie JARRIN, Nathalie LEBREUX, Marc LETT, Carole MICHALLAND, Bernard MICOUD, Eric PETITCOLLIN, Gaël PLASSART, Raphael POCHON, Thibault RICHARD, Valérie ROBIN, Karine ROUX, Cathy SIMON, Matthieu SIMON, Vincent STERCK, Alain SUBLET, Yasin TOPAL, Italo VAUDO.

Membres Elus excusés :

Marjorie BROCAL, Daniel CHAUTARD, François GACHET.

Membres Elus absents : Ilham COUTURIER

Nombre de Membres Elus : 40

Nombre de Membres Elus présents : 36

VALIDATION DE LA LISTE DES MEMBRES ASSOCIES

La Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère compte, aux côtés de ses Membres Elus, des Membres Associés qui sont selon l'article R 711-3 du code de commerce, des personnalités qualifiées détenant des compétences en matière économiques utiles à l'établissement public. Leur rôle et attribution sont prévus à l'article 1.2.1 du règlement intérieur.

Ces Membres Associés participent, au même titre que les Membres Elus, à l'ensemble des travaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère, sans pouvoir l'engager sur le plan financier ou contractuel.

Ils sont présents dans les Commissions et Groupes de Travail de la Chambre et siègent aux assemblées générales mais ne participent aux débats qu'avec une voix consultative.

Sont proposés en qualité de Membres Associés les 13 noms suivants :

MR	AMICUCCI	PATRICK JOEL
MR	BENDIYAN	NICOLAS
MR	BORDE	BENOIT
MME	CHAUDET	FLORENCE
MR	COELHO	PAOLO
MME	CONTE	PAULINE
MR	FRUCTUS	FREDERIC
MME	LASALLE (PAPUGA)	AURELIE
MR	LELIEVRE OUDIN	FABIEN
MR	MARCHAND	GAEL
MR	MOULIN	GUY
MME	PARIS	CORINNE
MR	PERROT	PIERRE

Considérant la liste proposée, l'Assemblée donne validation à l'unanimité pour désigner les 13 noms annoncés en tant que Membres Associés de la CCI Nord-Isère.

Fait à Vienne le 22 novembre 2021
Pour valoir ce que de droit

Gaël PLASSART
Secrétaire



Christophe CARRON
Président





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
ASSEMBLEE GENERALE D'INSTALLATION DU 22 NOVEMBRE 2021**

Membres Elus Présents :

Jonathan BARTHELEMY, Bertrand BEROUD, Aurélien BERTHELET, Hélène BOUDET, Pierre-Olivier BOYER, Hugues BULARD, Christophe CARRON, Amandine CHATELUS, Yannick CHAVENT, Jean-Paul COLEON, , Hélène DABBADIE, Thierry DELMAS, Carole DREUX, Frédéric DURAND, Benoit FAVET, Pascal FELICIANO, Brunot GERVAIS, Maxime GIRARD, Fabienne HUGUES, Stéphanie JARRIN, Nathalie LEBREUX, Marc LETT, Carole MICHALLAND, Bernard MICOUD, Eric PETITCOLLIN, Gaël PLASSART, Raphael POCHON, Thibault RICHARD, Valérie ROBIN, Karine ROUX, Cathy SIMON, Matthieu SIMON, Vincent STERCK, Alain SUBLET, Yasin TOPAL, Italo VAUDO.

Membres Elus excusés :

Marjorie BROCAL, Daniel CHAUTARD, François GACHET.

Membres Elus absents : Ilham COUTURIER

Nombre de Membres Elus : 40

Nombre de Membres Elus présents : 36

DESIGNATION D'UN SUPPLEANT DU PRESIDENT DE LA CCI A CCI FRANCE

Les chambres représentées à CCI France en application de l'article L.711-57 désignent parmi leurs membres un suppléant appelé à remplacer leur représentant titulaire en cas d'empêchement. CCI France représente au niveau national les Chambres de Commerce et d'Industrie territoriales. Elle est l'interlocutrice de notre Tutelle : Le Ministère de l'Economie et des Finances.

Chaque Compagnie Consulaire y est représentée par son Président mais chacune bénéficie d'un poste de suppléant que je vous propose d'élire.

Considérant la candidature de Madame Fabienne HUGUES, l'Assemblée donne validation à l'unanimité pour la désigner comme suppléante du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère à CCI France.

Fait à Vienne, le 22 novembre 2021
Pour valoir ce que de droit

Gaël PLASSART
Secrétaire

Christophe CARRON
Président





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
ASSEMBLEE GENERALE D'INSTALLATION DU 22 NOVEMBRE 2021**

Membres Elus Présents :

Jonathan BARTHELEMY, Bertrand BEROUD, Aurélien BERTHELET, Hélène BOUDET, Pierre-Olivier BOYER, Hugues BULARD, Christophe CARRON, Amandine CHATELUS, Yannick CHAVENT, Jean-Paul COLEON, , Hélène DABBADIE, Thierry DELMAS, Carole DREUX, Frédéric DURAND, Benoit FAVET, Pascal FELICIANO, Brunot GERVAIS, Maxime GIRARD, Fabienne HUGUES, Stéphanie JARRIN, Nathalie LEBREUX, Marc LETT, Carole MICHALLAND, Bernard MICOUD, Eric PETITCOLLIN, Gaël PLASSART, Raphael POCHON, Thibault RICHARD, Valérie ROBIN, Karine ROUX, Cathy SIMON, Matthieu SIMON, Vincent STERCK, Alain SUBLET, Yasin TOPAL, Italo VAUDO.

Membres Elus excusés :

Marjorie BROCAL, Daniel CHAUTARD, François GACHET.

Membres Elus absents : Ilham COUTURIER

Nombre de Membres Elus : 40

Nombre de Membres Elus présents : 36

DELEGATION DE SIGNATURE DU PRESIDENT DE LA CCI NORD-ISERE

L'article 2.2.8 du règlement intérieur de la Chambre stipule qu'après chaque renouvellement de la chambre de commerce et d'industrie territoriale et en tant que de besoin au cours de la mandature, le président peut établir, au profit des membres élus, du directeur général et, sur proposition de ce dernier, des agents permanents, une délégation écrite de signature ne pouvant excéder la durée de la mandature, dont l'objet et les modalités sont précisément définis.

Ces délégations doivent respecter le principe de la séparation entre ordonnateur (président) et payeur (trésorier). Un délégataire ne peut pas subdéléguer la signature qu'il a reçue par délégation du président à une autre personne.

L'ensemble des délégations de signature du président est porté à la connaissance des membres de l'assemblée générale.

Il peut en être de même en matière de dépenses et pour ce qui concerne les actes dont découle une créance au profit de la Compagnie Consulaire, à des agents permanents de la Chambre non-délégataires du Trésorier.

Le Président propose à l'Assemblée de donner délégation pour les opérations citées ci-dessus et pour ce qui concerne l'administration générale et la gestion du personnel des services centraux et du Port de Vienne Sud Salaise/Sablons à Mme Virginie NOVOTNY, Directeur Général

L'Assemblée, au vu des propositions qui sont faites, donne validation à l'unanimité pour cette délégation.

Fait à Villefontaine le 22 novembre 2021

Pour valoir ce que de droit

Gaël PLASSART
Secrétaire

Christophe CARRON
Président



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
ASSEMBLEE GENERALE D'INSTALLATION DU 22 NOVEMBRE 2021**

Membres Elus Présents :

Jonathan BARTHELEMY, Bertrand BEROUD, Aurélien BERTHELET, Hélène BOUDET, Pierre-Olivier BOYER, Hugues BULARD, Christophe CARRON, Amandine CHATELUS, Yannick CHAVENT, Jean-Paul COLEON, , Hélène DABBADIE, Thierry DELMAS, Carole DREUX, Frédéric DURAND, Benoît FAVET, Pascal FELICIANO, Brunot GERVAIS, Maxime GIRARD, Fabienne HUGUES, Stéphanie JARRIN, Nathalie LEBREUX, Marc LETT, Carole MICHALLAND, Bernard MICOUD, Eric PETITCOLLIN, Gaël PLASSART, Raphael POCHON, Thibault RICHARD, Valérie ROBIN, Karine ROUX, Cathy SIMON, Matthieu SIMON, Vincent STERCK, Alain SUBLET, Yasin TOPAL, Italo VAUDO.

Membres Elus excusés :

Marjorie BROCAL, Daniel CHAUTARD, François GACHET.

Membres Elus absents : Ilham COUTURIER

Nombre de pouvoirs réceptionnés : 3

Nombre de Membres Elus : 40

Nombre de Membres Elus présents : 36

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU DE LA CCI NORD-ISERE

En présence du Préfet de l'Isère, Monsieur Laurent PREVOST, il est procédé à l'élection des 10 membres du Bureau de la nouvelle Assemblée de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.

Un bureau électoral ayant été constitué, c'est sous la Présidence du Doyen de l'Assemblée présent, Monsieur Alain SUBLET, et avec l'aide des deux assesseurs, plus jeunes membres élus de la CCI Nord-Isère non candidats à un poste au bureau qu'il est procédé au vote que,

L'assemblée, délibère ainsi :

Pour la fonction de Président de la CCI Nord-Isère, un seul candidat est déclaré : Monsieur Christophe CARRON qui obtient :

39 voix pour sur 39 votants

Et est ainsi déclaré par le Préfet de l'Isère, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.

Pour la fonction de Vice-président de la CCI Nord-Isère représentant l'industrie, un seul candidat est déclaré : Monsieur Pierre-Olivier BOYER qui obtient :

39 voix pour sur 39 votants

Et est ainsi déclaré par le Préfet de l'Isère, Vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.

Pour la fonction de Vice-président de la CCI Nord-Isère représentant les services, un seul candidat est déclaré : Madame Fabienne HUGUES qui obtient :

39 voix pour sur 39 votants

Et est ainsi déclarée par le Préfet de l'Isère, Vice-présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.

Pour la fonction de Vice-président de la CCI Nord-Isère représentant les commerces, un seul candidat est déclaré : Madame Hélène BOUDET qui obtient :

39 voix pour sur 39 votants

Et est ainsi déclarée par le Préfet de l'Isère, Vice-présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.

Pour la fonction de Trésorier de la CCI Nord-Isère, un seul candidat est déclaré : Monsieur Jean-Paul COLEON qui obtient :

39 voix pour sur 39 votants

Et est ainsi déclaré par le Préfet de l'Isère, Trésorier de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.

Pour la fonction de Trésorier Adjoint de la CCI Nord-Isère, un seul candidat est déclaré : Monsieur Thibault RICHARD qui obtient :

39 voix pour sur 39 votants

Et est ainsi déclaré par le Préfet de l'Isère, Trésorier Adjoint de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.

Pour la fonction de Secrétaire de la CCI Nord-Isère, un seul candidat est déclaré : Monsieur Gaël PLASSART qui obtient :

39 voix pour sur 39 votants

Et est ainsi déclaré par le Préfet de l'Isère, Secrétaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.

Pour la fonction de Secrétaire de la CCI Nord-Isère, un seul candidat est déclaré : Monsieur Thierry DELMAS qui obtient :

39 voix pour sur 39 votants

Et est ainsi déclaré par le Préfet de l'Isère, Secrétaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.

Pour la fonction de Membre de la CCI Nord-Isère, un seul candidat est déclaré : Monsieur Maxime GIRARD qui obtient :

39 voix pour sur 39 votants

Et est ainsi déclaré par le Préfet de l'Isère, Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.

Pour la fonction de Membre de la CCI Nord-Isère, un seul candidat est déclaré : Madame Valérie ROBIN qui obtient :

39 voix pour sur 39 votants

Et est ainsi déclarée par le Préfet de l'Isère, Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.

Le bureau est ainsi constitué.

Fait à Vienne le 22 novembre 2021
Pour valoir ce que de droit

Gaël PLASSART
Secrétaire

Christophe CARRON
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
ASSEMBLEE GENERALE D'INSTALLATION DU 22 NOVEMBRE 2021

Membres Elus Présents :

Jonathan BARTHELEMY, Bertrand BEROUD, Aurélien BERTHELET, Hélène BOUDET, Pierre-Olivier BOYER, Hugues BULARD, Christophe CARRON, Amandine CHATELUS, Yannick CHAVENT, Jean-Paul COLEON, , Hélène DABBADIE, Thierry DELMAS, Carole DREUX, Frédéric DURAND, Benoit FAVET, Pascal FELICIANO, Brunot GERVAIS, Maxime GIRARD, Fabienne HUGUES, Stéphanie JARRIN, Nathalie LEBREUX, Marc LETT, Carole MICHALLAND, Bernard MICOUD, Eric PETITCOLLIN, Gaël PLASSART, Raphael POCHON, Thibault RICHARD, Valérie ROBIN, Karine ROUX, Cathy SIMON, Matthieu SIMON, Vincent STERCK, Alain SUBLET, Yasin TOPAL, Italo VAUDO.

Membres Elus excusés :

Marjorie BROCAL, Daniel CHAUTARD, François GACHET.

Membres Elus absents : Ilham COUTURIER

Nombre de Membres Elus : 40

Nombre de Membres Elus présents : 36

COMPOSITION DE LA COMMISSION DES FINANCES

En présence du Préfet de l'Isère, Monsieur Laurent PREVOST, il est procédé à l'élection des 3 membres titulaires et 3 membres suppléants de la Commission des finances.

Vu les candidats proposés au vote de l'Assemblée de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère,

L'assemblée délibère à l'unanimité et valide l'élection des membres titulaires suivants pour siéger dans cette instance :

Valérie ROBIN,
Yannick CHAVENT,
Carole DREUX,

L'assemblée délibère à l'unanimité et valide l'élection des membres suppléants suivants pour siéger dans cette instance :

Bruno GERVAIS
Pierre-Olivier BOYER
Maxime GIRARD

La Commission des finances est ainsi constituée.

Fait à Vienne, le 22 novembre 2021
Pour valoir ce que de droit

Gaël PLASSART
Secrétaire



Christophe CARRON
Président





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
ASSEMBLEE GENERALE D'INSTALLATION DU 22 NOVEMBRE 2021**

Membres Elus Présents :

Jonathan BARTHELEMY, Bertrand BEROUD, Aurélien BERTHELET, Hélène BOUDET, Pierre-Olivier BOYER, Hugues BULARD, Christophe CARRON, Amandine CHATELUS, Yannick CHAVENT, Jean-Paul COLEON, , Hélène DABBADIE, Thierry DELMAS, Carole DREUX, Frédéric DURAND, Benoit FAVET, Pascal FELICIANO, Brunot GERVAIS, Maxime GIRARD, Fabienne HUGUES, Stéphanie JARRIN, Nathalie LEBREUX, Marc LETT, Carole MICHALLAND, Bernard MICOUD, Eric PETITCOLLIN, Gaël PLASSART, Raphael POCHON, Thibault RICHARD, Valérie ROBIN, Karine ROUX, Cathy SIMON, Matthieu SIMON, Vincent STERCK, Alain SUBLET, Yasin TOPAL, Italo VAUDO.

Membres Elus excusés :

Marjorie BROCAL, Daniel CHAUTARD, François GACHET.

Membres Elus absents : Ilham COUTURIER

Nombre de Membres Elus : 40

Nombre de Membres Elus présents : 36

**COMPOSITION DE LA COMMISSION DE
PREVENTION DES CONFLITS D'INTERETS**

En présence du Préfet de l'Isère, Monsieur Laurent PREVOST, il est procédé à l'élection des 4 membres de la Commission de prévention des conflits d'intérêts.

Vu les candidats proposés au vote de l'Assemblée de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère,

L'assemblée délibère à 39 voix pour et valide l'élection des membres titulaires suivants pour siéger dans cette instance :

Fabienne HUGUES
Hélène DABBADIE
Marc LETT

La Commission de prévention des conflits d'intérêts est ainsi constituée.

Cette commission comprend en outre un membre choisi en dehors de la CCI avec voix délibérative.

La candidature de Monsieur Olivier MICHEL, Président du Tribunal de Commerce de Vienne, est proposée.

L'assemblée donne à l'unanimité, son accord au Président de la CCI Nord-Isère pour qu'il soit sollicité pour occuper cette fonction.

Fait à Vienne le 22 novembre 2021
Pour valoir ce que de droit

Gaël PLASSART
Secrétaire

Christophe CARRON
Président